

La Mayenne et sa vallée entre Pruillé et Sautré



Randonnée n°28084212

Une randonnée proposée par gmevel

Au départ, on peut apprécier le camping au bord de l'eau, le bac, la guinguette et les bateaux de promenade amarrés aux différents pontons. Puis nous partons dans la campagne vallonnée de la vallée de la Mayenne jusqu'à revenir à la rivière à l'écluse de Sautré.

On termine alors par une belle promenade bucolique le long de la Mayenne au cours de laquelle on découvre le site de la Roussière avec son écluse et tout son passé semi-industriel de minoterie.

Durée :	3h15	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10,15 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	129 m	Activité :	À pied
Dénivelé négatif :	129 m	Commune :	Pruillé (49220)
Point haut :	132 m		
Point bas :	20 m		

Description

Le départ se fait sur le parking du bac, au bout de la Rue du Bac, à Pruillé, commune de Longuenée-en-Anjou.

(D/A) Prendre le chemin de halage pour avoir la Mayenne à main gauche.

(1) Repérer sur la droite le petit parking juste avant le site de la Roussière que l'on verra au retour. Là, bifurquer à droite par la route goudronnée qui monte. Au carrefour, ne pas prendre à gauche et continuer à monter par la route. Ne pas prendre à gauche le Chemin des Noyers qui est un cul de sac. *(ceci dit, Les Noyers est un très joli hameau qui peut mériter un aller/retour).*

Continuer donc à monter jusqu'à trouver un large chemin qui part à gauche.

(2) Bifurquer à gauche dans ce chemin qui va en direction de la ferme le Grand Jardin. Ensuite, ignorer le premier chemin à gauche.

(3) Au carrefour suivant, prendre le chemin de droite. Suivre ce chemin jusqu'à arriver à une petite route goudronnée au lieu-dit les Mortiers.

(4) Tourner à gauche sur la route goudronnée. Au carrefour du lieu-dit la Peloperie, continuer par la route qui part en face en direction de la Lande et Malvoisine.

Au 4° virage, ignorer la route qui mène au lieu-dit la Lande et poursuivre en direction de Malvoisine.

(5) Avant d'arriver à Malvoisine, quitter la route pour prendre le large chemin qui part sur la gauche. Poursuivre par ce chemin jusqu'à croiser la Route des Vergers. Traverser **prudemment** cette route en direction de Vauléard - Écluse de Sautré. À environ 200 m, obliquer à gauche pour garder la direction de Vauléard - Écluse de Sautré.

À la bifurcation suivante, continuer en direction de l'Écluse de Sautré.

(6) À l'écluse, tourner à gauche pour longer la Mayenne avec celle-ci à main droite.

À partir de là, longer la Mayenne sur environ 3,5 km pour passer au site de la Roussière, autrefois un haut-lieu de la minoterie.

(1) Continuer tout droit pour revenir au point de départ (D/A).

Informations pratiques

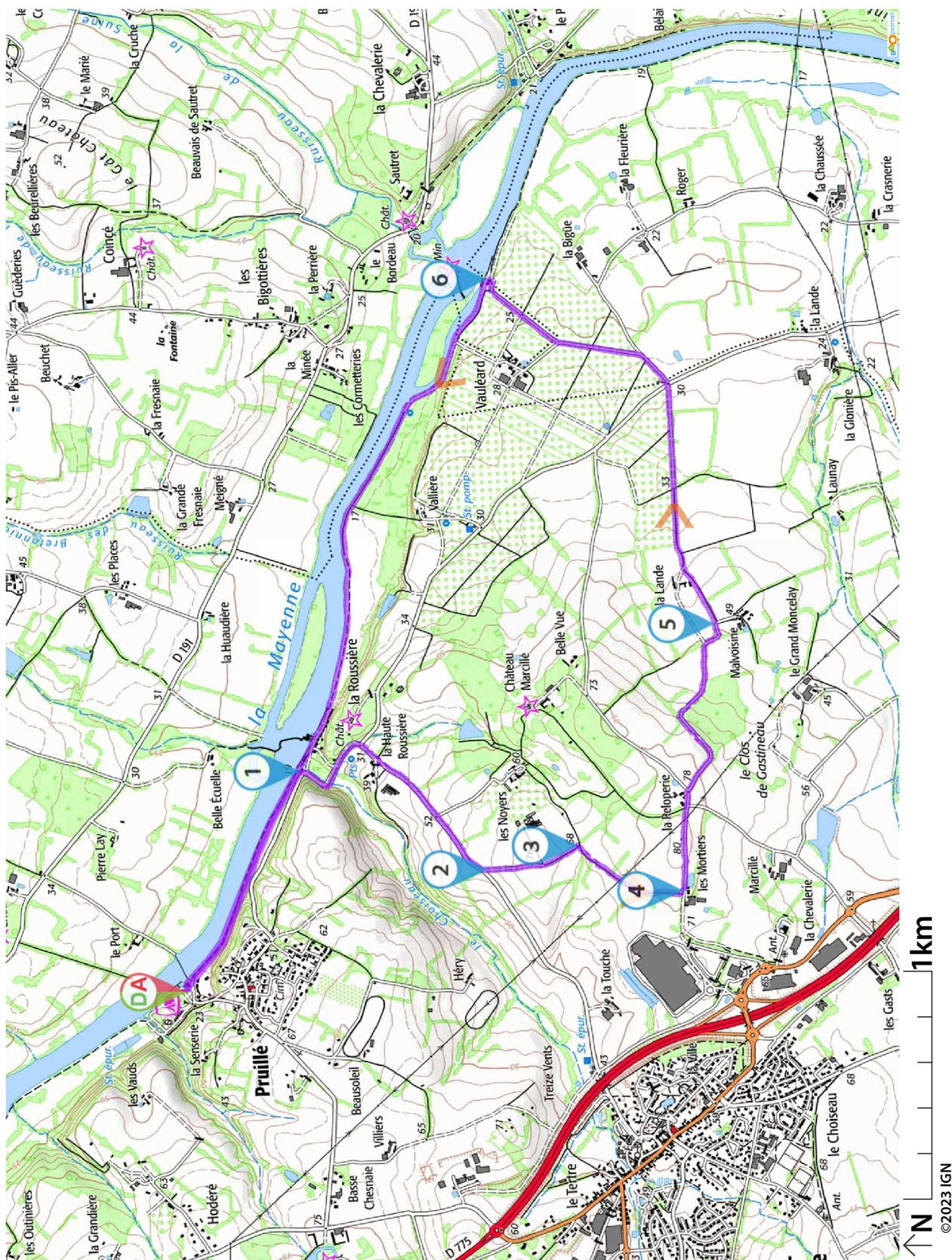
A proximité

Site de La Roussière : La Roussière, haut lieu de la minoterie atteint son plein essor fin XIXe siècle, début XXe siècle. Elle comprenait à cette époque un moulin à farine se composant d'un bâtiment élevé de quatre étages avec la machine à vapeur, d'un deuxième corps de bâtiment construit en tuffeau servant de magasin avec trois étages et une roue hydraulique, d'un petit bâtiment pour le nettoyage et d'une chaufferie construite en brique et en fer. En face, tout au long de la rivière, une maison de maître dont une partie était utilisée comme bureau de la direction, la maison de l'éclusier, six magasins à grain ou à farine, la

forge, l'habitation du personnel et la charbonnière.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-mayenne-et-sa-vallee-entre-pruille-et/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.